

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-25

Vote du taux des taxes locales pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 (en annexe) comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux inchangés depuis 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

- **DE FIXER** les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Contributions	Rappel : Taux Communaux 2025	Taux communaux 2026
Taxe d'habitation :	9,88 %	9,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	27,59 %	27,59 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	46,20 %	46,20 %

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_25_2026

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte affiché et publié le : 29 avril 2026

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

1e 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_25_2026

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-27

Désignation du représentant à la CLECT – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

La CLECT a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'Euro-Métropole de Metz.

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder au renouvellement des membres de la CLECT.

Monsieur le Maire propose que Madame Maria MARQUES soit la représentante de la commune de Saint-Julien-lès-Metz à la CLECT.

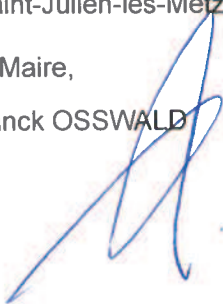
Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et une abstention (M. Hubert PAYEN), décide :

- **DE DESIGNER** Madame Maria MARQUES pour représenter la commune de Saint-Julien-lès-Metz à la CLECT.

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte affiché et publié le : 29 avril 2026

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-2026.0428-DCH_27_2026

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-28

Désignation des commissaires à la commission communale des impôts directs (CCID)

La commission communale des impôts directs tient une place centrale dans la fiscalité directe locale.

- Elle donne son avis sur les nouvelles évaluations et les modifications d'évaluation des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale ;
- Elle participe à la détermination et la mise à jour des paramètres départementaux d'évaluation des locaux professionnels ;
- Elle signale les changements affectant les propriétés bâties et non bâties non pris en compte par l'administration fiscale.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la CCID est composée du maire ou d'un adjoint délégué, Président de la CCID et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Les conditions suivantes sont à remplir pour être désigné commissaire à la CCID :

- Être de nationalité française ou ressortissants d'un pays membre de l'union européenne ;
- Avoir plus de 18 ans ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locale ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales et la fiscalité locale.

Il convient de proposer à l'administration fiscale une liste en nombre double, soit 32 noms de personnes susceptibles de devenir commissaire à la CCID. C'est ensuite le directeur des finances publiques qui désigne les commissaires à partir de la liste transmise. Il informe ensuite le maire de la liste définitive.

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur des finances publiques.

REÇU EN PREFECTURE

1e 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_28_2026

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Franck OSSWALD	Françoise KEITA	Pascal TEDESCHI
Maria MARQUES	Hamid ZAID	Alexandre MAJERCSIK
Jean-Louis GREGOIRE	Fabienne GARNI	Jacinthe JAGER-SCHILTZ
Céline STREHLEN	Nicolas ASSIER	Hubert PAYEN
Michel FROTTIER	Geneviève MITHOUARD	Célia CALLAIS
Anne SCHOLLER	Alexis GROLAUD	Micheline MELZER
Yannick SCHNEIDER	Marie-Luce KOLATA-MERCIER	Roger KREICHER
Céline BAUMANN	Philippe CHARPY	Jean BABILLON
Pascal GUICHARD	Catherine ALBERT	Philippe BEAUMET
Sabine RAHUEL	Jean-Luc MORLOT	Sylvie FENDLER
Sylvain RAISER	Claudine KOZLOWSKI	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à proposer la liste ci-dessus à l'administration fiscale

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte affiché et publié le : 29 avril 2026

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_28_2026

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-29

Désignation des membres du centre communal d'action sociale (CCAS)

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le maire.

Outre son président, le conseil d'administration comprend, pour le centre communal d'action sociale, des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal.

Le conseil d'administration comprend également des membres nommés par le maire, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale. Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Les membres élus par le conseil municipal et les membres nommés par le maire le sont à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil. Leur mandat est renouvelable.

Au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

REÇU EN PREFECTURE

1e 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_29_2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE FIXER** le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS à huit (quatre membres élus et quatre membres nommés par le maire ;
- **DE DESIGNER** les membres élus à la représentation proportionnelle à savoir 3 membres de la majorité et un membre de l'opposition :
Anne SCHOLLER ; Céline STREHLEN ; Jean-Louis GREGOIRE ; Célia CALLAIS
- **DE NOTER** que Monsieur le Maire nommera, dans un premier temps, les membres suivants : M. André DITGEN, désigné par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Mme Sandra SCHOULER, Directrice du Haut Soret.
- **DE NOTER** qu'à la suite de la réception des propositions émanant des associations œuvrant dans les domaines concernés, M. le Maire procédera à la nomination des deux autres membres par voie d'arrêtés.

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte affiché et publié le : 29 avril 2026

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

1e 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-20260428-DCH_29_2026

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-30

Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics 2024 – Déchets

Les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) de l'eau, de l'assainissement et des déchets de l'année 2024, ont été présentés au Bureau Métropolitain du 8 décembre 2025 et transférés en mairie le 16 février 2026.

Lors du conseil municipal du 9 avril 2026, les membres de l'assemblée ont pris acte des rapports annuels s'y rapportant. Cependant, une annexe du rapport sur les déchets était manquante.

Aussi, il convient de prendre acte de la présentation du dossier complet sur les déchets. Le rapport ainsi que son annexe sont joints à la présente note de synthèse.

Conformément à l'article D. 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque maire de présenter ces rapports au conseil municipal.

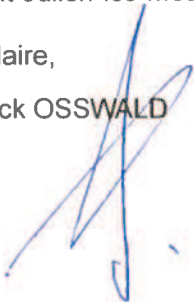
Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'année 2024 :
 - Pour les Déchets

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte affiché et publié le : 29 avril 2026

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié ex

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706109-2026.0428-DCH_30_2026

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 6
Date de convocation : 21 avril 2026

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du 28 avril 2026

**Sous la présidence du Maire,
Franck OSSWALD**

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2026-26

Vote du budget primitif de l'année 2026

Une note de présentation ainsi que le document du budget primitif ont été transmis 12 jours avant le présent conseil conformément à l'article L. 1612 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif de l'exercice 2026 de la Ville de Saint-Julien-les-Metz dont la présentation par chapitre est détaillée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants en €	Chapitres	Libellés	Montants en €
011	Charges à caractère général	900 000,00	013	Atténuation de charges	100 000,00
012	Charges de personnel	1 695 000,00	70	Produits des services	257 000,00
014	Atténuation de produits	15 000,00	73	Impôts et taxes	2 186 300,00
65	Charges de gestion courante	200 000,00	74	Dotations et participations	213 700,00
66	Charges financières	30 000,00	75	Produits de gestion courante	95 736,38
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions	5 000,00	77	Produits exceptionnels	
	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>200 000,00</i>		<i>Opérations d'ordre</i>	<i>90 787,00</i>
023	Virement à la section d'investissement	582 000,00	002	Résultat reporté n-1	688 476,62
TOTAL		3 632 000,00	TOTAL		3 632 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-057-215706109-20260428-DCH_2026_26

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants en €	Chapitres	Libellés	Montants en €
10	Dotations et fonds divers	8 200,00	10	Dotations et fonds divers	75 000,19
16	Emprunts	140 000,00	1068	Excédent de fonctionnement	412 574,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'équipement	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00	16	Emprunt	
21	Immobilisations corporelles	131 911,19			
23	Immobilisations en cours	705 102,00	024	Produits des cessions des immobilisations	265 000,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	582 000,00
	Restes à réaliser	135 000,00		Restes à réaliser	17 425,00
	Opérations d'ordre	90 787,00		Opérations d'ordre	200 000,00
001	Résultat reporté	294 999,81	001	Résultat reporté	
TOTAL		1 597 000,00	TOTAL		1 597 000,00

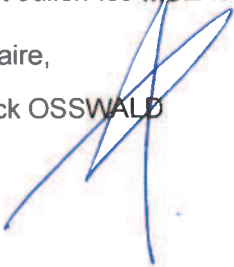
Le Conseil Municipal, par 22 voix pour, trois abstentions (M. Hubert PAYEN, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et Mme Célia CALLAIS) et une voix contre (M. Alexandre MAJERCSIK), **décide** :

- **D'APPROUVER**, le budget primitif pour l'exercice 2026 équilibré à 3 632 000 € en section de fonctionnement et à 1 597 000 € en section d'investissement.

A Saint-Julien-lès-Metz le 29 avril 2026

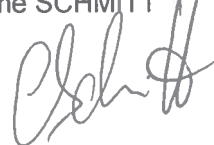
Le Maire,

Franck OSSWALD




La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte affiché et publié le :

Par Franck OSSWALD, Maire

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-057-215706109-20260428-DCH_2026_26